



Université
de Toulouse

**Compte-rendu de
la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du PRES « Université de Toulouse »
du 24 novembre 2010 à 16h30
à l'Institut National des Sciences Appliquées
de Toulouse**

Présences :

Représentants des membres fondateurs

Bruno SIRE, Président, Université Toulouse I – Sciences Sociales
Daniel FILÂTRE, Président, Université Toulouse II – Le Mirail
Gilles FOURTANIER, Président, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Marc REVERSAT, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Gilbert CASAMATTA, INP de Toulouse et Président du PRES
Michel PETITPREZ, INP de Toulouse
Didier MARQUIS, Directeur, INSA de Toulouse
Olivier FOURURE, Directeur général, ISAE

Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs

Claude CHEVALET, Directeur de Recherche INRA, Génopôle Toulouse Midi-Pyrénées

Représentants des collectivités territoriales

Nicole BELLOUBET, Conseil Régional Midi-Pyrénées

Représentants des milieux socio-économiques

Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche associés

Bruno VERLON, CREDIGE
Hervé PINGAUD, Centre Universitaire J-F Champollion

Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Monique GARDES, Université Toulouse III –Paul Sabatier

Représentants des personnels BIATOSS

Pierre ESCALIER, INSA de Toulouse
Frédéric NOAILLES, Université de Toulouse - PRES

Représentants des étudiants

Etaient excusés :

Christian LAVIALLE, Université Toulouse I – Sciences Sociales, procuration à Bruno SIRE
Pierre-Yves BOISSAU, Université Toulouse II – Le Mirail, procuration à Daniel FILÂTRE
Bruno CHAUDRET, Directeur de Recherche CNRS, LCC
Gilbert de TERSSAC, Directeur de Recherche CNRS, procuration à Didier MARQUIS
Pierre COHEN, CUGT, représenté par Louis GERMAIN, procuration à Gilbert CASAMATTA
Jean-Louis CHAUZY, Président, Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées
Jack THOMAS, Université Toulouse II –Le Mirail
Emeline CHAUCHARD, Université Toulouse II – Le Mirail
Stéphanie MIROUSE, Université Toulouse III – Paul Sabatier

Assistaient à la séance:

José D'ANTIN, conseiller du Recteur de l'Académie de Toulouse pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Assistaient également à la séance :

Marie-France BARTHET, Directrice Exécutive

Marie-France CORNET, Directrice du Service Administratif et Financier

Catherine GADON, Service de la Diffusion de la Culture des Sciences et Techniques

Laurent GROSCLAUDE, Département Relations Européennes & Internationales

Marie-Dominique HEUSSE, Service des Bibliothèques

Jean-Noël LARRÉ, Directeur du Service Immobilier et Aménagement

Alexandre LEVY, Directeur du Service Communication et Relations Publiques

Jacques REBISCOUL, CIUT

Jean-Luc ROLS, Département Formation et Vie Etudiante

Jean-Marie RIGAUD, Département Valorisation

Invités

Armelle BARELLI, CNRS

Thierry BEGUE, Directeur du CROUS

Mireille BLANC, INSERM

Jean-Pierre JUNG, ONERA

Marc PIRCHER, CNES, représenté par Catherine LAMBERT

Hubert de ROCHAMBEAU, INRA

Le Conseil d'Administration débute à 16h30 sous la présidence de Gibert CASAMATTA.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du CA du 10 juin 2010
- 2) Initiative d'Excellence :
 - Réponse aux appels à projet (information)
 - Dossier FEDER
- 3) Les objectifs du contrat quinquennal
- 4) Point sur l'opération Toulouse Campus
 - Etat d'avancement des projets (information)
 - Modification des statuts du PRES Université de Toulouse
 - Rapport dossier FEDER – Espace Clément Ader
- 5) Mise en place d'un système d'information coopératif avec les Pôles de Compétitivité
- 6) Organisation :
 - Nomination des directeurs de département
 - Nomination des chargés de mission
- 7) Gestion Budgétaire et Financière :
 - La décision budgétaire modificative 2010-3
 - Le budget primitif 2011
- 8) Proposition de calendrier des CA du PRES pour 2011
- 9) Questions diverses

Point 1 - Approbation du compte-rendu du CA du 10 juin 2010

Le projet de compte-rendu du CA du 10 juin 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés à la séance du 10 juin.

Point 2 – Initiative Excellence (information) et dossier FEDER (vote)

Le président du PRES démarre la séance par la présentation de l'état d'avancement des projets relevant de l'Investissement d'avenir, présentés devant le Ministère le 4 novembre 2010.

Après avoir relevé l'implication de près de 300 personnes sur le site, Gilbert CASAMATTA rappelle l'architecture générale de l'organisation mise en place en janvier 2010 (comité de pilotage, comité de décision, bureau du PRES, groupes projet, responsables projet...) et salue la pleine mobilisation de ces acteurs dans la conduite du dossier. Un dossier dont il précise qu'il est construit autour de 6 pôles de compétences et qu'il rassemble quelque 37 projets structurants, parmi lesquels 12 projets Labex soutenus par l'INRA et le CNRS.

Jean-Pierre JUNG précise qu'en dépit de multiples sollicitations et discussions, certains laboratoires midi-pyrénéens n'ont pas souhaité accueillir de partenaires de premier niveau, pour des raisons de gouvernance interne notamment, s'excluant ainsi d'eux-mêmes de la logique territoriale Labex.

Parmi ses 20 projets d'Equipex, le site toulousain recense 3 projets interpoles et 5 projets d'envergure nationale. Concernant l'IRT, dossier lié au pôle de compétitivité AESE, le Ministère a demandé aux PRES de Toulouse et de Bordeaux de se rapprocher en vue de la rédaction éventuelle d'un projet commun. A cette fin, une réunion de synthèse se tient le 10 décembre.

Le projet IEED, issu du dossier CEDAR, a fait l'objet d'un recentrage sur les applications avals. Parallèlement, l'IHU s'est inscrit pleinement dans ses dimensions internationales et industrielles. Les projets de TWD et de SATT continuent sur leur lancée, cette dernière en liaison avec l'incubateur de Midi-Pyrénées.

Gilbert CASAMATTA rappelle les grands objectifs de l'IdEx : accroître l'attractivité internationale du site (création de chaires d'excellence par exemple), fluidifier l'articulation formation recherche innovation (création d'un pilotage collaboratif des filières, d'un label fort...), soutien à l'émergence de l'excellence future (processus d'amorçage pour des projets transverses notamment).

La gestion et les cahiers des charges des projets de l'IdEx, dont le président souligne qu'ils représentent pour le site de Toulouse une marge de manœuvre supplémentaire de 30 M€ par an, amène le PRES de Toulouse, comme d'autres PRES y sont conduits, à affiner son organisation. Un conseil fédéral, un sénat académique et des directions opérationnelles sont envisagés, afin de mieux mettre en action les principes de fédéralisme et de subsidiarité aux sources du PRES (il ne s'agit pas ici d'un projet de fusion universitaire).

Nicole BELLOUBET signale que le Commissaire général à l'investissement a eu l'occasion de montrer son intérêt quant au devenir d'une future Université Fédérale de Toulouse. Dans le même temps, elle souligne que l'ensemble de la communauté universitaire devra s'approprier cette évolution.

Gilles FOURTANIER propose d'acter dans un futur proche la volonté du PRES de Toulouse d'évoluer en ce sens. Bruno SIRE remarque l'avantage comparatif du PRES de Toulouse, dont l'ensemble des membres avancent frontalement et unis. Daniel FILÂTRE suggère qu'une méthode de travail soit arrêtée.

Marie-France BARTHET précise que la gestion de l'IdEx, de même que le soutien des IRT, IHU et IEED, a nécessité le concours de compétences externes pour un coût de 508.048 euros, et qu'à ce titre, le PRES a préparé une demande de subvention au FEDER de 250.000 euros.

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Parallèlement, 75.000 euros ont été demandés au FNADT (Etat), la CDC ayant par ailleurs octroyé au PRES de Toulouse une aide de 140.000 euros.

Point 3 – Les objectifs du contrat quinquennal

Gilbert CASAMATTA fait part au conseil des négociations avec le Ministère sur le sujet. Le PRES est en charge du développement de l'interuniversitaire (services, ateliers, mutualisation d'outils parmi lesquels l'université numérique en région et le CIUT) et des missions relevant de ses départements propres. En outre, le PRES pourrait porter une démarche qualité coordonnée.

Concernant le partenariat avec les organismes de recherche, les négociations avec le CNRS sont en cours ; actions concernées : UMR multi-tutelles sur le modèle SMART (sur la gestion technique et non pas scientifique), gestion des compétences, communication scientifique et l'accès aux programmes européens sont également concernés par cette volonté de mutualisation.

Les lettres de cadrage n'ont pas été reçues à ce jour, le Ministère attendant, en écho à des demandes d'investissements importants, l'engagement collectif et conséquent des membres du PRES (voir aussi le point 7 – vote du budget primitif 2011).

Point 4 – Point sur l'opération Toulouse Campus

Jean-Noël LARRE donne l'état d'avancement des différents volets de cette opération.

Concernant la Maison de la Recherche et de la Valorisation, un maître d'œuvre a été désigné (cabinet Espagno et Milani), l'APS devant être présenté le 25 novembre aux utilisateurs. Le Ministère a affecté 5 M€ supplémentaires à cette opération qui se fera en loi MOP pour un montant total de 15 M€. La réhabilitation se fera en une seule phase. Les travaux se dérouleront de juin 2011 à décembre 2012. La demande de permis de construire va être déposée dans de brefs délais.

Concernant l'Espace Clément Ader, la convention d'opération a été signée par les différents partenaires avec 32,95 M€ pour la partie Immobilier. L'Etat (CPER) a participé à hauteur de 4 M€, tout comme la Région (CPER), qui a ajouté 4 M€ supplémentaires via le financement du Plan Campus. La CUGT (CPER) a participé à hauteur de 6,75 M€, Météo France à hauteur de 6,5 M€ et l'Europe (FEDER) pour 7,7 M€. La CUGT garantit par ailleurs pour 6,5 M€ le coût des acquisitions foncières et l'équipement du terrain. Le marché sera notifié le 9 décembre au cabinet Séquences. Les travaux démarreront en juin 2011. La livraison interviendra en deux temps : février 2013 pour l'accueil du supercalculateur de Météo France, juin 2013 pour le reste du site.

Concernant les PPP (13 opérations au total), celui du Mirail suit son cours normal ; le dialogue compétitif pourra être lancé début 2011. Aux 175 M€ d'investissement s'ajouteront les participations issues de la convention de réalisation au titre de l'entretien et de la maintenance. Les travaux sont programmés de novembre 2012 à mars 2016.

Les APP du PPP du grand sud-est ont été sélectionnés. L'Etat a confirmé que sa dotation de 350 M€ serait affectée au PRES de Toulouse. Le Ministère a demandé aux différents PRES de préciser leurs statuts afin d'y faire apparaître de façon plus explicite leur compétence immobilière.

Les statuts du PRES Université de Toulouse sont modifiés comme suit :

Art. 3. - *L'établissement a pour missions :*

.....

En matière de gestion d'équipements et de moyens :

- *de mettre en œuvre des projets communs à tout ou partie de ses membres dans les domaines entrant dans leurs missions et notamment en matière immobilière.*

Art. 6. - *Le président assure la direction de l'établissement dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration. A ce titre :*

.....

10° Il signe les marchés, conventions et transactions autorisés par le conseil d'administration ; sur mandat du conseil d'administration, il négocie et contractualise au nom des établissements avec les partenaires publics et privés.

Le conseil du PRES de Toulouse approuve cette modification de statut à l'unanimité.

Concernant l'Espace Clément Ader, 7,7 M€ ont été sollicités via un dossier de demande de subvention FEDER. Aux fins de valider cette demande, **le conseil donne unanimement mandat au président du PRES.**

Gilbert CASAMATTA salue l'exemplarité du pilotage du Plan Campus. Citant l'Espace Clément Ader, il se félicite aussi de la très bonne coordination scientifique des acteurs et de la qualité du dialogue avec la Région. Il remercie aussi le rôle et le travail des établissements dans le bon déroulement de ces PPP.

Gilles FOURTANIER évoque l'état d'avancement des projets sis allées Jules Guesde et rue des 36 Ponts. Pour le premier site, 2 M€ étaient attendus de la part de la Ville de Toulouse, sur un engagement initial de 25 M€. Pour être hors de la responsabilité directe du PRES, ces projets méritent d'être soutenus par lui. Jean-Noël LARRE confirme que les services du PRES suivent de près ces dossiers et qu'ils sont en attente de réponses de différents interlocuteurs.

Point 5 – Mise en place d'un système d'information coopératif avec les Pôles de Compétitivité (information)

Marie-France BARTHET rappelle qu'une étude avait été lancée dans le but d'identifier les moyens de renforcer la coopération entre les membres du PRES de Toulouse et les Pôles de Compétitivité du site. Parmi les objectifs recensés : une meilleure visibilité des formations par les entreprises. 2011 marquera donc le début de la phase de réalisation de ce travail avec les trois pôles, chantier qui constituera une première en France. La SATT et les mises à disposition d'éléments de propriété intellectuelle sont par nature concernées. Un croisement d'informations devrait permettre aux membres du PRES de nouer des relations plus étroites avec les PME PMI.

Outre la contribution propre du PRES, deux sources de financement ont été trouvées via la DATAR et le Fonds social européen.

Point 6 – Nomination des directeurs de département

Le bureau du département Recherche et Doctorat a élu à sa direction Olivier SIMONIN. Celui du département FVE a élu Jean-Luc ROLS. Le bureau du département Relations Européennes et Internationales a élu Laurent GROSCLAUDE. Marie-France BARTHET indique qu'il s'agit là de trois reconductions.

Ces trois nominations sont approuvées à l'unanimité.

Gilbert CASAMATTA remercie ces élus pour leur engagement et leur action.

Le département Valorisation ayant été créé plus récemment, son directeur sera renouvelé courant 2011.

Laurent GROSCLAUDE précise que Sovan LEK a été nommé chargé de mission pour le projet USTH (l'Université des Sciences et Techniques de Hanoï). Il propose au conseil que les fonctions de celui-ci soient étendues aux relations avec l'Asie, et particulièrement la Chine.

Point 7 – Gestion budgétaire et financière, budget primitif

Pour les inscriptions en recettes : concernant la DBM 3, Marie-France CORNET confirme que la CDC a attribué une subvention de 140.000 € pour l'assistance maîtrise d'ouvrage de l'IdEx, suivie par le FNADT à hauteur de 75.000 €. Une subvention de 1,5 M€ a été notifiée au titre des équipements scientifiques. Par ailleurs, l'intégration l'an passé de l'AVAMIP au PRES fait valoir un solde de 517.351 €.

Demande est formulée au conseil de se prononcer sur l'ouverture de crédits d'équipement pour les bureaux de la future MRV pour un montant de 18.000 €, une dotation aux amortissements pour les bâtiments de la rue des Lois, des mouvements de crédit usuels.

Différentes subventions, adhésions, conventions et tarifs du PRES sont présentés au Conseil.

- Adhésion à l'Incubateur Midi-Pyrénées
- Adhésion à Campus France
- Subventions aux associations culturelles étudiantes

Laurent GROSCLAUDE précise que l'adhésion à Campus France, permettra notamment de bénéficier de réductions significatives sur le prix des stands de nombreux salons internationaux.

Ces différentes demandes sont adoptées à l'unanimité.

Concernant le budget primitif, Gilbert CASAMATTA rappelle que depuis sa création, le PRES fonctionne sur la consommation d'une dotation initiale et unique de 4 M€ et les fruits de l'héritage du contrat quadriennal du RUTMP, lequel s'achève en 2010.

Le président note aussi qu'à ce jour, le contrat quinquennal qui sera signé avec l'Etat n'a pas fait l'objet d'information, l'Etat demandant des engagements préalables.

En conséquence, le président présente au conseil un budget primitif bâti sur deux principes phares :

- d'une part la prudence face au manque de visibilité financière à court terme,
- de l'autre l'engagement fort des établissements du PRES via une augmentation sensible des cotisations et une mise à disposition renforcée de compétences au sein du PRES.

Gilbert CASAMATTA souligne l'obsolescence des cotisations actuelles et propose leur doublement pour les membres fondateurs, une évolution qui restera à valider par les CA des établissements et pourra être mise en œuvre de façon progressive. A terme, il souhaite un rééquilibrage des différentes participations dans un souci d'équité. Le budget vise à marquer une nouvelle étape dans la montée en puissance du PRES.

Après différents échanges sur le pilotage, les effectifs permanents et leurs missions, les modalités et les ajustements nécessaires à cette évolution, **le budget primitif est adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

Le président remercie les membres du conseil pour ce message politique fort, dont il souligne qu'il lui sera précieux dans le cadre des négociations en cours avec l'Etat.

A noter que les départements « Relations Européennes et Internationales » et « Formation et Vie Etudiante » ont fait l'objet d'une information au conseil par leurs directeurs respectifs, illustrant les objectifs de mutualisation et de mise en cohérence constitutifs du PRES.

Par ailleurs, Marie-France BARTHET sollicite l'avis du conseil concernant une modification comptable visant à distinguer l'activité immobilière du reste des activités du PRES (création d'un Service à Comptabilité Distincte (SACD) dans la structure budgétaire du PRES).

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Point 8 – Proposition de calendrier des CA du PRES pour 2011

Sont proposées pour la tenue des conseils d'administration du PRES de l'année 2011 les dates des jeudis 31 mars, 23 juin, 29 septembre et 24 novembre.

Point 9 – Questions diverses

Pierre ESCALIER s'étonne de ne pas avoir reçu les comptes-rendus des dernières réunions du bureau. Gilbert CASAMATTA confirme et informe le conseil qu'après un retard consécutif au resserrement de plusieurs réunions, leur diffusion est en cours.

Prochain CA ordinaire : jeudi 31 mars 2011 à l'ISAE

Toulouse, le 4 avril 2011

Le Président du PRES

Gilbert CASAMATTA

